

NOTICE D'INFORMATION AUX PARENTS SUR LES CHANGEMENTS APPORTES AU PROTOCOLE DE FERMETURE DES CLASSES EN CAS DE COVID 19

Actuellement, le protocole sanitaire prévoit la fermeture d'une classe pour une période de 7 jours lorsqu'un élève contracte la Covid.

A compter du lundi 29 novembre, il n'y aura plus de fermeture systématique de classe au premier cas mais un dépistage systématique des élèves concernés. **Seuls les élèves qui présenteront un résultat de test négatif pourront revenir en classe.** Les élèves testés positifs devront s'isoler 10 jours. Les élèves qui ne seront pas testés ne pourront revenir en classe qu'après un isolement de 7 jours.

Si néanmoins une classe doit fermer, ce sera uniquement sur prescription conjointe de l'Agence Régionale de Santé et du médecin de l'Éducation nationale.

Cette nouvelle règle, qui réduira le nombre de classes fermées, est la généralisation de l'expérimentation lancée il y a quelques semaines dans dix départements de France, dont la Moselle dans notre académie.

Le temps d'avoir les résultats des tests, la classe n'accueillera pas d'élèves, ceux-ci reviendront peu à peu.

Les tests seront effectués par vous, responsables légaux. Le cas échéant, ils seront réalisés par des laboratoires dans l'école selon la disponibilité des laboratoires. Vous serez bien sûr informés par le directeur ou la directrice de l'école si un laboratoire peut venir.

Un nouveau dépistage est fortement recommandé au bout de 7 jours pour les élèves qui n'ont pas été testés positifs lors du premier test, sans qu'il soit obligatoire pour la poursuite ou la reprise de la classe.

Ce nouveau protocole va commencer à se mettre en place lundi 29 novembre, il aura la semaine pour une mise en place généralisée le lundi 6 décembre.

Le 26 novembre 2021,

DSDEN de Meurthe et Moselle - DSDEN Meurthe et Moselle
4, rue d'Auxonne CS 74222 54042 NANCY Cedex
Tél : 03 83 93 56 02 • Télécopie : 03 83 93 56 99
dsden54.ac-nancy-metz.fr